



Villars-Epeney, le 4 décembre 2014

CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens de Villars-Epeney sont convoqués en assemblée
du Conseil général

Lundi 15.12.2014 à 20h00 à Clar-Chaney

Avec l'ordre du jour suivant :

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 29.10.2014
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communications du président du Conseil
- 5° Communications de la Municipalité
- 6° Préavis N°22 : Révision du règlement sur les déchets
- 7° Préavis N°23 : Budget 2015
- 8° Interventions individuelles et divers
- 9° Jetons de présence

L'assemblée sera suivie d'une collation (Soupe aux pois)

POUR LE BUREAU

Le Président

sceau

La secrétaire



Les préavis N°22 et 23 vous parviendront ultérieurement.

Le procès-verbal porté à cet ordre du jour peut être demandé au greffe
municipal.

Séance du Conseil Général de Villars-Epeney du 15 décembre 2014

Présidence : M. Mario Messina

Ordre du jour :

- 1° Appel
- 2° Procès-verbal de la séance du 29 octobre 2014
- 3° Assermentation des nouveaux membres
- 4° Communications du président du Conseil
- 5° Communications de la Municipalité
- 6° Préavis N°22: Révision du règlement dur les déchets
- 7° Préavis N°23 : Budget 2015
- 8° Interventions individuelles et divers
- 9° Jetons de présence

Le Président ouvre la séance à 20h et donne la parole à la secrétaire pour l'appel.

1° APPEL

Sur un total de 35 membres, 31 sont présents, 2 sont excusés et 2 sont absents.

2° PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2014 est lu. Il est adopté par 29 voix et 2 abstentions. Deux modifications doivent toutefois y être apportées. M. Fr. Roulier précise qu'il a dit que ce n'est pas aux habitants de Villars-Epeney de payer les frais occasionnés par l'étude faite par le sourcier et non à la municipalité comme écrit dans le PV. M. Eric Gumy tient à ce que soit précisé que le problème d'eau était déjà connu.

3° ASSERMENTATIONS DES NOUVEAUX MEMBRES

Aucun nouveau membre n'est assermenté.

4° COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Le Président n'a rien à signaler.

5° COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

C'est le municipal Bernard Duthé qui prend la parole pour évoquer la séance du 3 décembre dernier réunissant les personnes impliquées dans le projet de renaturation de l'Epena. Le Syndic étant partie prenante dans le projet n'aurait pas le droit de se prononcer.

Monsieur Duthé ressort quelques éléments de la séance. M. Fr. Roulier, présent à la séance, veut prendre la parole, mais le président du Conseil, Mario Messina, la lui refuse catégoriquement du moment qu'il est partie prenante du projet lui aussi.

Après discussion, il est décidé que le PV de la séance sera distribué aux membres du Conseil et qu'il serait positif de faire venir quelqu'un de l'Etat pour leur exposer clairement le projet. Suite à cela, une décision en connaissance de cause pourrait se prendre.

6° PREAVIS N°22 : REVISION DU REGLEMENT SUR LES DECHETS

Le rapport de la commission de gestion est lu. Il est d'avis d'accepter le préavis tel que présenté.

Plusieurs membres du Conseil ne sont cependant pas satisfaits de certains points du règlement. Par exemple, M. Ferdinand Cornamusaz ne comprend pas la taxe forfaitaire puisqu'elle ne correspond pas à la tendance des pollueurs-payeurs. Il souhaiterait aussi que l'article 9 sur l'interdiction des feus de jardin soit respecté ou alors abrogé ! Jean-Daniel Roulier demande ce qu'il en est pour les couche-culottes. La Municipalité propose d'offrir les sacs transparents agréés aux familles qui en ont besoin. M. Pierre Heinzer demande si Villars-Epeney a une commission de recours comme noté à l'article 16, ce que le Président va contrôler. Avant de voter sur le préavis global, M. Heinzer demande s'il n'est pas possible de voter sur ces quelques points qui posent problème. Sa proposition n'est pas retenue et on passe au vote sur le préavis.

On obtient 17 pour, 12 contre et 2 abstentions.

Le préavis N° 22 est donc accepté.

7° PREAVIS N°23 : BUDGET 2015

Après lecture du rapport de la commission de gestion qui propose d'accepter le budget 2015 tel que présenté, les membres du Conseil passent au vote.

On obtient 24 voix pour, 0 contre et 7 abstentions.

Le préavis N° 23 est adopté.

8° INTERVENTIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

1. M. Eric Gumy a déposé une motion souhaitant inscrire dans le règlement de police une interdiction de faire du bruit le samedi entre 12h et 13h30.

Mme Corinne Roulier demande si cela s'appliquerait aussi aux agriculteurs. M. Max Blauenstein se demande s'il est vraiment nécessaire d'inscrire cela dans un règlement et si une entente de bon voisinage ne peut pas suffire.

On passe au vote : 2 voix pour

14 contre

15 abstentions

Il n'y aura donc pas d'entrée en matière sur cette motion.

2. Mme Mary-Claude Gondoux a également déposé une motion. Elle propose que la Municipalité fasse l'acquisition de la parcelle N°22 pour un montant de 150'000.- pour y faire un abri bus par exemple.

Plusieurs personnes trouvent cette idée excellente. 23 membres sont pour une entrée en matière, 0 sont contre et 11 s'abstiennent. La motion est donc renvoyée à la Municipalité.

3. Saman Handschin fait remarquer que le panneau stop situé à l'entrée du village en venant de Cuarny n'a plus sa raison d'être. Le syndic dit qu'il va être démonté.

4. M. Amerigo Marre expose l'avancée du projet pour les 250 ans de Villars Epeney. Le total pour la plaque commémorative, la peinture des hydrantes, la mise en place de la cloche, les oriflammes ainsi que le déplacement et la remise à neuf du pilier public s'élèverait à 7'700.- Le dossier va être transmis à la municipalité.

M. Pierre Heinzer tient à préciser que la conduite d'eau près du collège où la cloche pourrait être posée est usée et pourrait lâcher sous le poids.

7. JETONS DE PRESENCE

Le boursier procède à la distribution des jetons de présence.

A 21h15, le Président clôt la séance.


Le Président




La secrétaire